**Le concept d’égalité des sexes en islam**

**(partie 1 de 2) : La physiologie**



Avant de discuter du concept d’égalité et de la façon dont il s’applique aux hommes et aux femmes en islam, nous devons d’abord établir une importante distinction.  La plupart des gens croient que l’égalité revient à traiter deux groupes, à la base différents, de façon identique.  Pourtant, ce n’est pas toujours la meilleure chose à faire.  Car les besoins, les forces, les habiletés et les incapacités des gens doivent être pris en compte plutôt que de soumettre tous les gens à une seule et unique norme qui, souvent, ne s’applique qu’à un petit groupe de personnes.

Nous devons donc faire une distinction entre l’égalité procédurale superficielle et l’égalité substantielle, c’est-à-dire la justice.  La plupart des sociétés reconnaissent que l’important n’est pas de se concentrer sur l’égalité procédurale superficielle, mais d’assurer une égalité substantielle à tous les citoyens, afin qu’ils soient traités avec justice en fonction de leurs besoins et de leurs diverses conditions.  De façon générale, les êtres humains préfèrent, au quotidien, l’égalité substantielle à l’égalité procédurale, car ils reconnaissent que la première est synonyme de justice.  Sur les lieux de travail, dans les écoles et dans divers endroits publics, nous accommodons les gens qui souffrent de handicaps.  Nous reconnaissons la nécessité des services sociaux pour venir en aide aux plus démunis de la société, tandis que les riches se voient obligés de payer des impôts.  Nous accordons une plus grande attention à ceux qui souffrent de difficultés affectives, psychologiques ou physiques, dans leur vie.  Tout cela équivaut à de l’égalité substantielle, c’est-à-dire à de la justice.

## Les hommes et les femmes

Lorsque l’on parle des hommes et des femmes, tous reconnaissent qu’il existe des différences indiscutables entre les deux sexes.  Les hommes et les femmes ne sont pas identiques; ils sont différents à plusieurs égards.  C’est pourquoi il est illogique d’ignorer ces différences et de ne préconiser qu’une seule et unique norme sur la base de laquelle on établit des règles dans ces domaines où les deux sexes affichent des différences marquées.  Agir en ce sens équivaut à une égalité procédurale et non substantielle.  Par exemple, il serait injuste, de la part d’un mari, d’exiger de sa femme qu’elle travaille aussi fort que lui lorsqu’elle est enceinte.  Il serait plus juste, dans ce cas, de reconnaître les limites physiques imposées par la grossesse et la nécessité, pour le mari, d’ajuster son jugement en fonction de ces limites.  Il existe des différences biologiques évidentes entre les deux sexes : les hommes ne vivent pas de périodes menstruelles ni de grossesses.  Par contre, les femmes vivent en général plus longtemps et connaissent moins de problèmes de santé en vieillissant.  L’AARP (l’Association américaine des personnes retraitées) a publié un article dans lequel elle relève huit différences majeures entre la santé des hommes et celle des femmes :

Ces différences se situent bien au-delà des habitudes des deux sexes en ce qui a trait aux examens médicaux annuels et à leur volonté de suivre divers traitements.  Si les hommes ont encore besoin d’être convaincus de consulter régulièrement leur médecin, ils devraient considérer ce qui suit :

        L’espérance de vie chez les hommes, aux États-Unis, est de 74,4 ans, soit presque cinq ans de moins que celle des femmes, qui s’établit à 79,8 ans.

        Le cancer tue plus d’hommes que de femmes.

        Parmi les personnes qui meurent d’une maladie du cœur avant l’âge de 65 ans, 70 pourcent sont des hommes.

        L’apnée du sommeil, une maladie potentiellement dangereuse qui provoque des diminutions ou des arrêts du flux respiratoire durant le sommeil, est beaucoup plus répandue chez les hommes que chez les femmes.

        Quatre fois plus d’hommes se suicident, le suicide étant la huitième cause de décès chez les hommes.

        Les hommes courent 50 pourcent plus de risques de développer une maladie coronarienne après l’âge de 40 ans.

        Les hommes ont en général moins de lymphocytes T (qui combattent les infections) que les femmes.

        Il y a huit fois plus de centenaires chez les femmes que chez les hommes.

Aux Jeux Olympiques, les hommes et les femmes compétitionnent séparément à cause de leurs différences physiologiques.  À l’âge de 18 ans, l’homme mesure en moyenne 1,78 mètres et pèse 65 kilos , tandis qu’au même âge, la femme mesure en moyenne 1,63 mètres et pèse 57 kilos.  Au niveau du poids, les hommes ont en moyenne 50% plus de masse musculaire que les femmes.  Le cœur des femmes est en moyenne 25% plus petit que celui des hommes.  Et les femmes ont environ 10% de plus de masse graisseuse que les hommes.

Au niveau académique, les femmes ont généralement de meilleurs résultats que les hommes dans les matières telles les langues et les sciences sociales, tandis que les hommes ont en général de meilleurs résultats en mathématiques et en sciences.  Les hommes comme les femmes ont des forces et des habiletés qui leurs sont propres.  Quant à leurs différences psychologiques, un article intitulé « Men and Women Really Do Think Differently » (Les hommes et les femmes réfléchissent vraiment de façon différente) cite une étude neurologique récente :

« Le professeur de psychologie Richard Haier, de l’Université de Californie à Irvine, a mené la recherche avec des collègues de l’Université du Nouveau-Mexique.  Leurs découvertes démontrent qu’en général, les hommes possèdent 6,5 fois plus de matière grise, liée à l’intelligence générale, que les femmes; mais que les femmes possèdent près de 10 fois plus de matière blanche, liée à l’intelligence, que les hommes.  (...)  Dans le cerveau humain, la matière grise représente le centre de traitement des données, tandis que la matière blanche travaille à relier entre eux ces centres de traitements et à transmettre l’information.

« Les résultats de cette étude expliquent peut-être pourquoi les hommes et les femmes excellent dans différents types de tâches, affirme un des co-auteurs et neuropsychologue Rex Jung, de l’Université du Nouveau-Mexique.  Par exemple, les hommes sont en général plus doués pour les tâches exigeant un traitement de données plus localisé, comme les mathématiques, avance Jung, tandis que les femmes sont plus douées pour intégrer et assimiler l’information distribuée par les régions de matière grise du cerveau, qui aident aux habiletés langagières. »

Un autre article publié dans *Psychology Today* décrit les différences entre les hommes et les femmes comme « indéniables » :

« Lorsqu’il s’agit de parler ou de faire des gestes de la main qui contribuent aux habiletés motrices, le cerveau semble organisé de manière très focale chez les femmes, et moins chez les hommes.  Cela a peut-être un lien avec le fait que les filles parlent généralement plus tôt, articulent mieux, et possèdent un meilleur contrôle sur la motricité fine de leurs mains.  Aussi, beaucoup plus de femmes que d’hommes sont droitières et ce, de façon très nette.  Mais lorsqu’il s’agit de certaines tâches plus abstraites, comme le fait de définir des mots, le cerveau des femmes est organisé de manière plus diffuse que celui des hommes et ce, même si, de façon globale, les hommes et les femmes ne présentent pas de différences très marquées au niveau de leur vocabulaire.

« (...) La neuropsychologue Marian Diamond, de l’Université de Californie à Berkeley, a trouvé, en comparant l’épaisseur du cortex de rats mâles et femelles, que le cortex droit est plus épais chez les mâles et ce, à presque tous les âges, tandis que le cortex gauche est plus épais chez les femelles, mais seulement à certains âges (voir “A Love Affair with the brain,” (une histoire d’amour avec le cerveau) *Psychology Today*, novembre 1984).  (...)  Il semble donc indéniable que les hommes et les femmes diffèrent réellement aux points de vue génétique, physiologique et, à maints niveaux, psychologique. »

Les recherches modernes en psychologie continuent de nous dévoiler les nombreuses différences entre les hommes et les femmes, des plus évidentes, au niveau du comportement, aux plus subtiles, comme l’habileté à repérer de menus détails au sein d’une foule.  À cause de ces différences évidentes entre les deux sexes, il n’est pas réaliste d’exiger des hommes et des femmes qu’ils adoptent des rôles identiques.  Comme le mentionnait le *New York Times* dans un article sur la santé des femmes :

Contrairement au principe féministe selon lequel les femmes peuvent faire tout ce que font les hommes, la science démontre que si les femmes arrivent à faire certaines choses mieux que les hommes, que si elles jouissent d’avantages biologiques et cognitifs sur les hommes, il y a aussi plusieurs choses qu’elles ne peuvent faire aussi bien qu’eux. »

Dieu nous a créés avec des forces et des habiletés différentes, mais complémentaires.  Un homme n’a pas à se comporter comme une femme, pas plus qu’une femme n’a à se comporter comme un homme pour réussir dans la vie.

**(partie 2 de 2) : Égalité substantielle entre les hommes et les femmes**

L’islam reconnaît que même si des différences existent entre les hommes et les femmes au niveau physique, au niveau spirituel, cependant, ils sont parfaitement égaux devant Dieu.  Le Coran et la sounnah affirment de façon non équivoque que le sexe d’une personne ne jouera aucun rôle sur sa rétribution ou son châtiment dans l’au-delà.

**« Certes, Je ne laisserai jamais perdre le fruit de ses œuvres à quiconque parmi vous, homme ou femme.  Vous provenez les uns des autres. » (Coran 3:195)**

**« Et quiconque, homme ou femme, accomplit de bonnes œuvres tout en étant croyant, voilà ceux qui entreront au Paradis. Et ils ne seront point lésés, fût-ce d’une pellicule de noyau de datte. »  (Coran 4:124)**

**« Quiconque , homme ou femme, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie.  Et Nous le récompenserons, certes, en fonction de ses meilleures actions. » (Coran 16:97)**

**« Quiconque fait une mauvaise action ne sera rétribué que par son pareil, tandis que quiconque, homme ou femme, fait une bonne action tout en étant croyant entrera au Paradis pour y recevoir sa subsistance à profusion. » (Coran 40:40)**

**« Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, obéissants et obéissantes, ceux et celles qui sont véridiques, patients et patientes, ceux et celles qui sont humbles, ceux et celles qui pratiquent la charité, ceux et celles qui jeûnent, ceux et celles qui gardent leur chasteté, ceux et celles qui invoquent souvent Dieu, pour tous ceux-là et celles-là, Dieu a préparé un pardon et une récompense énorme. » (Coran 33:35)**

**« Ô hommes!  Nous vous avons créés d’un mâle et d’une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, afin que vous fassiez connaissance entre vous.  Certes, le plus noble d’entre vous, auprès de Dieu, est celui qui a la meilleure conduite.  Certes, Dieu est Omniscient et très bien informé. » (Coran 49:13)**

L’islam affirme donc que les hommes et les femmes jouissent d’un statut égal devant Dieu, et que seul le degré de piété distingue un individu d’un autre.

Aux niveaux légal et pratique, les règles générales sont les mêmes pour les hommes et les femmes.  Ils doivent tous accomplir les mêmes actes d’adoration, se soumettre aux mêmes règles d’étiquette et afficher les mêmes manières islamiques, comme ils sont tous sujets aux mêmes peines légales.  Mais dans plusieurs cas, les règles diffèrent.  Par exemple, les femmes ne jeûnent pas durant leurs périodes menstruelles. Le port de vêtements de soie ou de bijoux en or est interdit aux hommes mais permis aux femmes, car il est dans la nature de ces dernières de chercher à s’embellir.  La prière du vendredi, à la mosquée, est obligatoire pour les hommes, mais facultative pour les femmes.  Les hommes doivent dépenser pour subvenir aux besoins de leur famille, mais l’argent que possède une femme n’appartient qu’à elle et elle en dispose comme elle veut.  Il existe également des différences au niveau des règles d’habillement, puisque les hommes et les femmes diffèrent physiquement.  Ces règles sont le reflet de ces différences naturelles entre les deux sexes.  Donc, au niveau de ces choses de la jurisprudence qui sont de moindre importance, l’islam traite les hommes et les femmes selon leurs différences inhérentes, selon l’égalité substantielle, et dans l’intérêt de la justice.

En conclusion, l’islam soutient sans équivoque l’égalité spirituelle absolue entre les hommes et les femmes, et attribue à tous un rang égal devant Dieu.  Dans les affaires de jurisprudence, l’islam promouvoit l’égalité substantielle entre les hommes et les femmes, reconnaît leurs forces et leurs habiletés uniques, et légifère en conséquence, protégeant ainsi les droits de chacun.